

# BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LA

## CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE  
EDIFICE DU BOARD OF TRADE, RUE ST-SACREMENT  
MONTREAL

Le Bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à midi et de 1 heure à 3 heures.

Adresser toute lettres et communications à la Chambre de Commerce Française de Montréal, à MONTREAL, CANADA.

Adresse télégraphique : "GALLIA" Montréal.

### A V I S

Le Commerce français trouvera tout intérêt à se renseigner auprès de notre Chambre de Commerce sur le compte de tout individu de notre place sollicitant des représentations.

Nous recommandons aux personnes, qui ont l'occasion de nous écrire, de bien indiquer l'adresse exacte de notre Compagnie :

**Chambre de Commerce FRANÇAISE  
de Montréal**

**42 RUE ST-SACREMENT**

En omettant la désignation **Française**, ce qui arrive à plusieurs de nos correspondants, les lettres sont remises — comme il est juste — à la **Chambre de Commerce du district de Montréal**, c'est-à-dire à nos confrères Canadiens.

### Comptes Rendus des Séances de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

SÉANCE DU 26 JUILLET 1900.

Extrait du procès-verbal de la séance du 26 juillet 1900, tenue sous la présidence de M. Rougier, trésorier.

M. Duchastel de Montrouge, consul de France, assiste à la réunion.

Parmi les présents : MM. de Sieyès, Poindron, et Monier, du bureau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui contient un grand nombre de demandes de renseignements, notamment sur les travaux publics au Canada, la ligne Franco-Canadienne, les vins et eaux-de-vie, les noix, les feutres, etc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et renvoyée au 30 août.

Nous recevons de nos adhérents, MM. Lung Frères, d'Alger, le rapport suivant sur la condition du vignoble algérien :

Alger, le 25 juillet 1900.

Ainsi que nous le faisons prévoir dans notre précédent rapport, notre beau vignoble algérien est actuellement dans tout l'éclat d'une maturation splendide. Si aucune catastrophe climatérique ou autre ne vient entraver ou compromettre cette

opération de la nature, on peut compter sur une abondance de récolte exceptionnelle.

On escompte déjà cette abondance, car partout on signale une plus-value rapide de la futaille : elle atteint déjà des prix élevés et on appréhende même d'en manquer.

Bien qu'il soit un peu prématuré de formuler dès aujourd'hui sur la qualité des vins de 1900, une appréciation décisive, que des accidents imprévus peuvent fausser d'ici à ce que la vendange soit dans la cuve, nous croyons pouvoir affirmer, néanmoins, en nous basant sur l'état actuel du raisin, en même temps que sur les travaux très perfectionnés de vinification auxquels se livrent maintenant la plupart de nos colons, que cette qualité sera certainement remarquable, et en tous cas bien supérieure à celle de l'année dernière.

Si les acheteurs savent se prémunir contre une trop grande précipitation dans leurs achats, et veulent bien attendre que les vins soient vraiment goûtables pour établir leurs appréciations, ils ne pourront manquer de faire d'excellentes affaires. C'est le conseil que nous croyons devoir leur donner en terminant.

LUNG FRÈRES.

## L'IMPERIALISME COMMERCIAL.

Les délibérations du Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire Britannique, qui vient d'avoir lieu à Londres, ne nous sont pas encore parvenues en entier. Nous en connaissons cependant, par les extraits des journaux anglais et par les rapports des délégués canadiens, les principaux points, en ce qui intéresse plus spécialement le commerce franco-canadien.

Les Chambres de commerce du Canada, sauf une seule, avaient donné instruction à leurs délégués de présenter une série de résolutions que nous avons résumées dans un article du BULLETIN (livraison de mars dernier, page 37) comme suit :

“ Ces résolutions établissent d'abord qu'il est de l'intérêt des colonies britanniques de se resserrer autour de la métropole et de contribuer, chacune suivant ses moyens, aux dépenses nécessaires pour la défense de l'empire, en versant une contribution volontaire aux budgets de l'armée et de la marine anglaises.

“ Elles affirment ensuite que la solidarité des colonies avec l'empire serait plus complète s'il existait, tant dans la Grande-Bretagne que dans les colonies, une préférence douanière en faveur des produits anglais et coloniaux à l'encontre des produits étrangers.

“ Et, pour atteindre ce double but, elles préconisent l'imposition, tant dans la métropole que

dans les colonies, d'une surtaxe légère de tant pour cent *ad valorem*, sur les produits étrangers ; et voudraient que le produit de cette taxe fût versé à un fonds commun pour la défense de l'empire.”

La Chambre de Commerce du District de Montréal, avait chargé son délégué de faire bien constater, surtout, que toute contribution des colonies à la défense de l'empire, en hommes, en matériel et en argent, rester devrait absolument facultative et volontaire, sans qu'aucun texte de loi pût en faire une obligation.

Au congrès, les résolutions de la majorité des chambres canadiennes réunirent l'approbation de tous les délégués coloniaux et de quelques Chambres anglaises ; mais elles furent vivement combattues par les délégués de Manchester, à raison de la tendance protectionniste qui y est très marquée, et qui allait, sous prétexte d'impérialisme, introduire dans la législation anglaise un principe contraire aux doctrines du libre-échange.

Après une chaude discussion en public, il fut décidé de les référer à une commission composée de délégués des deux partis, pour tâcher d'arriver à un texte transactionnel. Les délibérations de cette commission amenèrent la rédaction d'une résolution priant le gouvernement impérial de nommer une Commission Royale qui serait chargée d'étudier la question.

Cette résolution fut adoptée à l'unanimité moins une voix ; celle du délégué de la Chambre de commerce du District de Montréal.

Nous avons appris depuis que lord Salisbury en recevant la délégation du congrès chargée de lui présenter cette résolution, y a répondu par un refus catégorique.

Tout est donc resté et tout reste, pour longtemps probablement, dans le statu quo. Nous n'avons pas, grâce à l'intransigeance des libre-échangistes anglais, à redouter de surtaxe de guerre sur les produits français importés au Canada.

### La “ fonte au bois ” dans la province de Québec

La *fonte au bois* (charcoal pig) est obtenue en réduisant le minerai de fer en présence du *charbon de bois*.

Cette fonte, qui est d'excellente qualité, est utilisée surtout pour la fabrication des aciers fins ; on l'emploie cependant aussi, additionnée de fontes à l'anthracite, etc., pour la confection des *roues* de chemins de fer.

Au Canada, (Drummond et Radnor), province de Québec, on fabrique, en quantité restreinte, au

moyen du *minerai des marais* (bog ore), une fonte au bois très recherchée, qui s'exporte en Europe et aux Etats-Unis.

Voici du reste, quelques renseignements que nous tirons du Rapport de M. l'Inspecteur des Mines de la Province de Québec, pour 1899 :

“ Les hauts-fourneaux (blast furnaces) de Drummondville et de Radnor <sup>(1)</sup>, ont été en opération, comme par le passé, avec les résultats suivants : 250 hommes ont été employés en outre de ceux pour couper le bois et pour les transports, ce qui forme un total de 7 à 800 hommes. Le minerai, *bog ore* a été principalement extrait des comtés de Champlain, St-Maurice, Nicolet, Berthier, Vaudreuil, Drummondville et Bagot.

Minerai extrait 20,000 tonnes valant \$40,000 ;

Minerai chargé..... 19828.150” ;

Calcaire,..... 2524.700” ;

Charbon de bois, 951510 bushels ;

Fonte produite, 7093 tonnes valant \$141,860 ;

Fonte expédiée, 7314 tonnes.

La fonte a été expédiée au Canada, aux Etats-Unis et en Europe.”

Parlant des centres métallurgiques de la province de Québec, M. l'inspecteur Obalski, fait, dans une brochure préparée en vue de l'Exposition de Paris <sup>2</sup>, le résumé historique suivant :

“... Quoique la houille n'ait pas été trouvée dans la province, l'industrie du fer y est très ancienne, et c'est probablement cette partie du Canada qui inaugura les premiers fourneaux de l'Amérique du Nord.”

C'est en effet, en 1737, sous le régime français <sup>3</sup>, que furent établies les forges catalanes connues sous le nom de “ Forges de Saint-Maurice. ” Le minerai était du fer des marais <sup>4</sup>, et le combustible le charbon de bois. Cette industrie s'est continuée depuis d'une façon intermittente ; il s'est construit des hauts-fourneaux, et actuellement la Cie “ Canada Iron Furnace Co. ” à Radnor a un haut-fourneau qui produit 25 tonnes de fonte et emploie encore le fer des marais et le charbon de bois.

“ La fonte obtenue est de qualité supérieure

<sup>1</sup> Drummondville, sur l'Intercolonial Ry, est à 65 milles de Montréal, sur la rive gauche de la rivière St-François dans le canton de Grantham (Drummond), et Radnor, sur la rivière au Lard, à 30 milles au nord de Trois-Rivières, dans la Seigneurie du Cap-de-la-Madeleine.

<sup>2</sup> Industries minérales de la province de Québec.

<sup>3</sup> Sous Louis XV, ministère de Fleury.

<sup>4</sup> Ce minerai est aujourd'hui dragué, au moyen d'une pelle à vapeur, dans le lac à la Tortue, à 21 milles des Trois-Rivières, sur le chemin de fer des Piles.

et trouve un marché facile et un prix rémunérateur aux Etats-Unis et en Europe.

“ Elle a été employée au Canada, spécialement pour la fabrication des roues de wagons de chemins de fer (*cast iron chilled wheels*) avec le plus grand succès.

“ Il y a encore deux autres fourneaux utilisant les mêmes matières, à Drummondville, propriété de M. W. McDougall, lesquels marchent d'une façon irrégulière.

“ La production de ces fourneaux a été de 6453 tonnes de 2000 lbs en 1898.”

Rappelons pour mémoire que le gouvernement du Canada impose un droit de \$2.50 par tonne de 2000 lbs., sur la fonte étrangère, et accorde une subvention de \$3.00 par tonne de fonte fabriquée au Canada avec du minerai du pays.—J. H. (Du *Bulletin de la Chambre de Commerce* du district de Montréal.)

## L'AMIANTE. <sup>(1)</sup>

(Asbestos.)

Ce produit est une des spécialités de la province de Québec qui fournit environ 90 p. c. de la consommation du monde entier. Il y a une vingtaine d'années, les usages de l'amiante étaient limités, et l'Italie était à peu-près le seul pays producteur, les prix restant très élevés. Depuis, ses qualités comme non-conducteur de chaleur, son état fibreux, son incombustibilité l'on fait rechercher pour certains usages industriels tels que le garnissage des tiges de pistons (*piston-rod packing*) de machines à haute pression ; la couverture des tuyaux de vapeur et des chaudières à vapeur, le filtrage des acides, etc. Si bien que la demande a considérablement augmenté et que l'amiante est devenu dans l'industrie mécanique un produit de première nécessité.

Lorsque l'amiante fut découvert au Canada vers 1878, les manufacturiers étrangers comprirent vite son importance, et la production qui au début était de quelques centaines de tonnes par an, s'élevait en 1888, à 4,000 tonnes, et, en 1898, elle était de 15,892 tonnes avec en plus 7,122 tonnes du produit accessoire appelé *asbestic*, le tout représentant une valeur au point d'expédition près des mines, de \$511,256.

Le capital des compagnies intéressées dans cette industrie est d'environ deux millions, et la valeur

(1) *Les industries minérales de la province de Québec*, par J. OBALSKI, Ingénieur des mines, Inspecteur général des mines de la province.

du matériel d'un demi-million de dollars ; 800 hommes y trouvent un emploi régulier. La situation de ces mines est telle que les transports sont réduits au minimum ; en effet, les mines de Thetford et du Lac Noir sont traversées par le chemin de fer Québec Central, tandis que la mine de Danville est reliée à la ligne du Grand-Tronc par une branche spéciale.

Les autres pays où l'amiante a été signalé sont : l'Italie, la Russie, la Corse, la Hongrie, la Suède, Terre-Neuve, l'Amérique du Sud, et l'Afrique du Sud ; mais la plupart ne sont pas exploités et les autres ne fournissent que des quantités très-limitées, dans des conditions telles qu'ils ne peuvent supporter la concurrence de l'amiante canadien.

On distingue deux variétés d'amiante : l'*amphibole trémolite fibreuse*, caractérisé par l'amiante d'Italie, et la *chrysotile* ou serpentine fibreuse, qui est l'amiante du Canada et qui se trouve exclusivement dans la serpentine.

En outre des usages ci-dessus mentionnés, l'amiante est employé pour garnir les joints des tuyaux de vapeur et d'air chaud, les obturateurs des pièces d'artillerie, comme isolant dans l'industrie électrique, pour le filtrage des huiles, le garnissage des coffres-forts, pour imiter les feux de grilles dans le chauffage au gaz, pour remplacer l'étoupe dans les boîtes à graisse ; on en fabrique des ciments, des peintures, des briques, des brûleurs de gaz, des blocs de verriers, des pipes, etc., etc. On en fait des feutres, des tissus pour l'usage des pompiers, des verriers, des ouvriers travaillant le fer et les acides, des incinérateurs, etc., des câbles employés dans les incendies, des tapis et toiles de théâtre et des papiers d'emballage, de tapisserie, etc.

L'amiante est employé seul ou en combinaison avec d'autres matières textiles, avec le fer ou l'acier, le caoutchouc ; on augmente ses propriétés lubrifiantes en le mélangeant avec du talc.

L'amiante du Canada a une densité de 2.5 ; sa couleur est blanche ou verdâtre, mais les fibres séparées sont blanches, brillantes soyeuses et d'une longueur allant de  $\frac{1}{8}$  à 3 pouces, mais atteignant quelquefois 5 et même 6 pouces d'un seul fil ; ces veines se trouvent disséminées dans tous les sens sans loi apparente dans la serpentine, courant quelquefois sur des longueurs d'une centaine de pieds et plus. La proportion de fibre dans la roche solide est variable ; au début de cette industrie, alors qu'on n'utilisait que les fibres au-delà de  $\frac{1}{4}$  ou  $\frac{1}{2}$  pouce, on considérait la proportion de 1 à 3 p. c. de matière utile comme exploitable, 2 p. c. étant profitable et 3 p. c. très-avantageuse. Aujourd'hui que toute la matière fibreuse est obtenue dans les

appareils de séparation mécanique, cette proportion atteint 6, allant jusqu'à 10 et 15 p. c., et même on utilise bien au-delà dans la fabrication de l'*asbestic* employé pour le plafonnage et le cloisonnage dans la construction.

Chimiquement, l'amiante est un silicate de magnésie et d'alumine hydraté contenant un peu de protoxyde de fer ; à une haute température, il perd son eau d'hydratation et sa propriété fibreuse en durcissant, mais sans cependant se fondre ni être autrement transformé ; on peut donc dire que l'amiante est *incombustible*, mais non *indestructible* et les vieilles histoires de tissus d'amiante qu'on passait au feu au lieu de les laver doivent être reléguées avec beaucoup d'autres fables, car l'amiante d'Italie ou *hornblendé* fibreuse le plus ancien connu est aussi bien hydraté et se comporte de la même façon <sup>(1)</sup>.

<sup>1</sup> L'amiante du Canada est la variété minéralogique nommée chrysotile. C'est un silicate de magnésie hydraté, de densité 2.5 qu'on rencontre exclusivement dans la serpentine, dont il est d'ailleurs une variété fibreuse et qui a la composition suivante :

Eau d'hydratation.....	12.20
Silice.....	40.92
Magnésie.....	33.21
Chaux.....	traces
Protoxyde de fer.....	5.77
Protoxyde de manganèse.....	traces
Alumine.....	6.69
Potasse.....	traces
Soude.....	0.68
Chlore.....	0.22
Acide sulfurique.....	traces

Total..... 99.69

Il est de couleur blanche ou verte, d'aspect soyeux et brillant, les fils pris isolément paraissent toujours blancs. On le trouve en veines de  $\frac{1}{8}$  à 3 pouces disposés dans un sens presque normal aux parois de la serpentine encaissante. La dimension la plus ordinaire et la plus profitablement exploitée paraît être de trois-quarts de pouces à deux pouces et demi ; on a même trouvé à Brouhgton des veines ayant au-delà de quatre pouces d'un seul fil, mais ces échantillons sont rares.

L'amiante d'Italie (a) est une variété d'amphibole trémolite ayant la composition suivante :

Eau d'hydratation.....	14.20
Silice.....	40.25
Magnésie.....	40.18
Chaux.....	traces
Protoxyde de fer.....	0.75
Protoxyde de manganèse.....	traces
Alumine.....	2.82
Potasse.....	traces
Soude.....	1.37
Chlore.....	0.15
Acide sulfurique.....	0.31

Total..... 100.03

Il a un fil long parfois de plusieurs pieds et se trouve placé dans la roche dans le sens longitudinal.

(a) Les deux analyses précédentes sont extraites d'un prospectus de la " Bell Asbestos Co."

Anciennement l'amiante était vendu à l'état brut, le triage étant fait à la main et la matière utile séparée aussi bien que possible, d'une façon assez dispendieuse d'ailleurs, il y avait alors trois classes :

- 1ère classe, fibres longues et claires.
- 2ème — — moins longues.
- 3ème — — débris fibreux n'entrant pas dans les classes précédentes.

Enfin, sous le nom de débris, les menus résidus du triage conservant encore quelques parties fibreuses.

Les choses ont bien changé depuis, et l'introduction des machines dans la séparation des fibres a nécessité deux grandes classes : amiante brut (*crude*) et fibre. Dans l'amiante brut, on ne vend guère que la première, triée à la main composée de fibres de trois-quarts de pouce et au-dessus. Il se fait aussi de la deuxième brute comportant ce qui peut se séparer à la main au dessous de trois-quarts de pouce, mais cette classe n'est guère préparée que pour des ordres spéciaux. Ensuite vient l'amiante *défilé* ou séparé à la machine.

Ces qualités varient avec les compagnies mais sont comprises généralement dans les grandes classes suivantes :

Fibre — renfermant les plus longues fibres pouvant s'employer pour le garnissage, mais rarement pour être filée sauf des qualités extras et spéciales ;

Amiante à papier (*paper stock*) renfermant les fibres les plus courtes et pouvant s'employer dans la fabrication du papier, des feutres ou des ciments ;

*Asbestic* ou serpentine broyée mais d'une texture fibreuse qui est employé dans la construction et aussi mélangé à la chaux pour couvrir les chaudières et tuyaux de vapeur.

Les prix de l'amiante étaient au début de \$80, pour la première brute, mais ont augmenté jusqu'à \$200 et même \$250 vers 1893 pour se régulariser ensuite, et maintenant, on peut prendre comme base les prix suivants par tonne de 2000 livres :

1ère brute .....	\$80 à \$110
2ème — .....	40 à 50
Fibre.....	30 à 50
<i>Paper stock</i> .....	15 à 25
<i>Asbestic</i> .....	3 à 10

Aux stations près des mines f.o.b. en sacs de 100 lbs.

Les variétés d'amiante sont aussi connues par leurs points de production : Danville, Thetford, Black Lake.

Il existe aussi une autre mine à Broughton qui est peu développée mais qui a fourni les échantil-

lons les plus remarquables par leur longueur et leur finesse.

Les mines d'amiante des cantons de l'Est sont exploitées en *carrières* sur des collines de peu d'élévation, excepté cependant la mine de Broughton qui est travaillée souterrainement. Ces carrières ne dépassent pas une profondeur de 120 pieds et l'extraction est faite par des derricks à câbles. La vapeur et l'air comprimé sont employés et les ateliers de triage et de séparation sont dans le voisinage immédiat des mines et près des chemins de fer ; de 800 à 1000 hommes y travaillent été et hiver.

Ces mines sont en opération depuis une vingtaine d'années, ayant produit au-delà de cent mille tonnes d'amiante qu'on peut évaluer à près de quatre millions de dollars.

Pratiquement on peut dire que la *quantité en vue* est illimitée, et avec le matériel existant, la facilité et le prix modéré de la main-d'œuvre ainsi que les facilités d'expédition, il n'y a guère de concurrence à redouter, et un bon avenir est réservé à cette industrie.

Dans les Laurentides, il existe une espèce de *serpentine* jaune claire contenant un amiante très blanc, mais généralement en fibres courtes.

Les compagnies exploitant l'amiante dans la province sont les suivantes :

Bell Asbestos Co, Thetford Mines.

King Bros Co, — —

Johnson's Co, — —

R. T. Hopper, Lac Noir.

Glasgow and Montreal Asbestos Co, Lac Noir.

United Asbestos Co, Lac Noir.

J. Wertheim, —

J. Reed, —

Asbestos and Asbestic Co, Danville.

Ottawa Asbestos Co, Ottawa.

J. H.—(Du *Bulletin de la Chambre de Commerce* du district de Montréal.)

## L'IMPORTATION FRANÇAISE AU CANADA

### TABLEAU COMPARATIF

Des marchandises importées directement de France au Canada pendant les années 1897, 1898 et 1899. Extrait des Tableaux de Commerce et de la Navigation du Canada.

(Suite.)

	1897	1898	1899
<i>Fers et métaux.</i>			
Instruments aratoires.....\$	2	\$ 77	....
Essieux en fer ou acier.....	113	....	....
Articles de ménage en fonte....	....	....	....
Fer en barre.....	455	....	....

	1897	1898	1899		1897	1898	1899
Chaîne de fer ou acier.....	70	118	225	Lanternes magiques.....	97	287	104
Brochettes.....		28		Marbre en blocs et ouvré.....		393	260
Quincaillerie de bâtiments, de carrosserie, etc.....	3,140	2,097	1,699	Nattes et paillassons.....	963	1,917	232
Tôle.....	245			Articles d'aluminium.....		136	156
Serrures.....	252	88	437	Métal blanc.....	259	526	152
Machines agricoles portatives..	14	4	125	Statuettes et bronzes d'art....	1,425	772	918
Machines à coudre, parties....	5			Becs de gaz, de lumière électri- que, etc.....	332	229	1,843
Autres machines ou parties....	1,803	2,472	3,005	Articles de métal blanc.....	340	193	72
Fonte malléable.....				Boucles en métal.....		1,284	922
Clous en fil de fer.....	26			Lampes, etc.....		2,049	2,940
Poèles et parties de.....				Articles nickelés.....	869	699	601
Pompes en fer ou acier.....	108			Épingles.....	950	1,493	2,128
Cornières.....			316	Vis de fer ou d'acier.....	4		
Rails de fer ou d'acier.....	1,606			Stéréotypes, clichés, etc.....		26	9
Scies mécaniques.....		124		Caractères d'imprimerie.....			61
Poutres et poutrelles.....	1,675		1,121	Fil métallique autre que de fer ou d'acier.....		254	6
Coffres-forts et portes.....	149			Substances minérales, n. s. a..		11	205
Patins.....		25		Lait condensé.....			20
Balances et bascules.....	516	226	21	Eaux minérales et gazeuses....	7,867	12,234	8,144
Ferblanterie.....	92	100		Gommages à coller.....	82	173	10
do émaillée.....	505	672	148	Instruments en cuivre pour fan- fares.....		3,907	5,245
Toiles en fil de fer.....		224	194	Harmoniums parties.....	5	54	
Fil de fer recouvert.....	314	381	23	Orgues, parties de.....		346	63
Fil de fer.....	27	141	4	Pianos.....	80	362	
Ecrous, rivets et gonds.....	2			do parties de.....	6,982	3,946	7,730
Couteaux de poche et canifs....	50	79	533	Autres instruments de musique..	5,748	2,204	1,987
Coutellerie de table.....	90	137	766	Moutarde moulue.....		7	62
do autre.....	618	385	406	do liquide.....	358	429	570
Armurerie.....	2,221	689	1,857	Huile de ricin.....	7,751	13,883	6,619
Aiguilles.....	8		15	do d'olive.....	10,177	10,534	12,085
Fleurets, sabres, etc.....		3	34	Autres huiles végétales.....	727	1,912	1,824
Instruments de chirurgie.....	1,043	199		Huiles essentielles.....	5,135	7,144	5,466
Scies.....	1,128	1,344	544	Autres huiles.....	99	1,105	175
Haches.....		5		Tissus caoutchoutés, de soie, drap, etc., ou cirés.....	373		
Outils de charpentiers, menui- siers, etc.....	2,230			Toiles cirées, prélatars, etc....	120	477	113
Limes et rapas.....	420	408	200	Instruments d'optique et de pré- cision.....	7,728	16,666	13,252
Autres outils.....	2,061	616	946	Lunettes et lorgnons.....	3,005	3,574	3,520
Autres articles en fer ou acier..	3,518	2,785	2,396	do parties de.....	1,463	961	1,914
Articles en ivoire.....	2	4	66	Emballages.....	59,264	69,193	78,491
Gelées et confitures.....	1,781	2,247	1,058	Tableaux, gravures, dessins, plans et photographies ou por- traits.....	3,316		
Bijouterie.....	7,458	9,747	17,182	Peintures et couleurs sèches... do dans l'huile.....	1,043	92	337
Tricots, n. s. a.....	579	2,526	138	Poudre de bronze.....		31	
Plomb et articles de.....	2,244	2,491	3,906	Blanc de céruse, rouge de plomb minium orange et blanc de zinc, secs.....	12,732	40,306	24,848
Cuir à semelles.....			61	Ogres et terres de Siemie natu- relles.....	787	2,560	1,458
Veau ciré ou glacé.....	14,216	34,800	9,575	Peintures moulues, et mêlées de vernis, laques, etc.....	43		32
Cuir à ganterie.....	135			Peintures et vernis dans l'alcool. Mastic.....	2	24	24
Cuir à empeignes, cirés ou gla- cés.....	3,757	8,889	10,928	Papier albuminé.....	50	70	561
Cuir vernis et maroquins.....	511	798	3,009				
Tous autres cuirs.....	355		128				
Chaussures en cuir.....	416	98	321				
Harnais et sellerie.....	542	101	223				
Tous autres articles en cuir....	429	1,292	437				
Sirops de fruits alcooliques....	69						
do autres.....	432	651	519				
Pierres lithographiques.....			222				
Garnitures de cardes mécani- ques.....	93						

	1897	1898	1899		1897	1898	1899
Sacs de papier.....	135	141	136	Rhum.....	3,866	3,598	6,996
Cartons.....	80	1	16	Autres spiritueux.....	29	14	595
Cartes à jouer.....	.....	89	30	Préparations alcooliques, élix- irs, extraits, lotions, etc....	2,418	263	1,972
Papier calendré rayé.....	.....	.....	237	Vins médicinaux.....	.....	4,678	5,230
Papier de tenture.....	80	1,079	1,022	Parfums alcooliques.....	22,243	18,218	18,996
Carton de paille.....	329	.....	24	do petits flacons.....	18,220	16,430	25,638
Enveloppes, papeterie, livres blancs.....	3,317	5,174	5,035	Vermouth.....	5,718	4,999	7,171
Papier à imprimer.....	376	474	250	Vin de gingembre.....	10	32	.....
do d'emballage.....	44	32	123	Vins légers.....	63,870	67,972	86,216
do autres.....	3,518	3,437	5,469	Vins dépassant 36 degrés.....	2,766	2,257	2,442
Crayons.....	614	559	1,008	Champagnes, bouteilles.....	54,449	70,021	63,565
Plumes, porteplumes, etc....	.....	1,273	1,585	do $\frac{1}{2}$ bouteilles.....	64,230	93,850	118,068
Parfums, non alcooliques.....	8,699	7,888	8,269	do $\frac{1}{4}$ bouteilles.....	236	967	1,774
Plaques photographiques sèches.	92	353	1,569	do grandes bouteilles..	278	206	307
Cadres de photographies, etc...	.....	482	714	Eponges.....	26	31	41
Marinades en jarres, flacons, etc.	1,628	1,842	2,917	Amidon.....	.....	.....	33
do en saumure.....	90	.....	60	Articles en paille.....	5	.....	.....
Arbres fruitiers, d'ornement, ar- bustes et plantes.....	449	848	3,091	do en pierre.....	.....	33	71
Portefeuilles, bourses, etc....	11,471	14,742	12,970	Sucre brut.....	.....	533,396	39
Composition à polir les métaux.	.....	.....	396	Sucre candi, bonbons, etc....	4,067	3,731	3,923
Pommades en boîte, etc....	1,602	2,838	2,638	Saccharine.....	52	1,067	2,813
Colis postaux.....	1,009	2,867	682	Nappes confectionnées.....	1,284	112	598
Pierres précieuses non montées.	7,165	13,312	11,817	Rubans à mesurer.....	.....	98	107
Presses d'imprimerie et acces- soires.....	13	.....	157	Instruments de télégraphie....	.....	47	.....
Fromage.....	1,057	1,681	2,512	Ferblanterie.....	836	312	590
Viandes en boîtes.....	872	849	2,551	Cigarettes.....	33	19	82
Extraits de viande et soupes...	526	248	461	Tabac coupé.....	461	257	186
Autres viandes.....	21	75	20	do à priser.....	132	90	171
Plumes d'oie.....	123	167	162	do autre.....	.....	1	9
Insignes.....	.....	70	354	Pipes, porte-cigares, etc....	44,720	59,365	58,755
Rubans n. s. a.....	86	161	546	Malles, valises.....	19	234	137
Couvertures de voyage.....	.....	421	297	Ficelles n. s. a.....	35	6	21
Papier sablé, d'émeri, etc....	95	1	.....	Hamacs et filets.....	67	136	316
Sauces en flacons.....	307	383	220	Parapluies, ombrelles, etc....	223	856	611
Navires, embarcations.....	.....	.....	76	Autre articles non classés.....	2,274	882	685
Semences de céréales, etc., pour l'agriculture.....	8,512	6,927	9,222	Vernis, laques, etc.....	325	488	132
Enseignes.....	.....	238	.....	Légumes en conserve.....	18,060	23,448	24,662
Soie, pièces.....	75,333	170,634	363,844	do frais ou salés secs....	63	403	62
do mouchoirs.....	14	935	588	Vinaigre.....	466	269	1,554
do bonnetterie.....	40	86	154	Montres.....	3,025	613	3,927
do vêtements.....	4,201	7,174	10,970	Boîtiers de montres.....	35	29	2,247
do rubans.....	56,042	106,187	161,242	Mouvements de montres.....	3,040	2,149	12,053
do autres articles.....	20,887	23,698	25,872	Verres et clefs de montres....	.....	458	1,589
do bas et chaussettes.....	39	10	38	Articles en cire.....	865	247	451
do velours et pluches.....	1,420	10,079	28,692	Sangles élastiques.....	263	.....	.....
Ardoises à écrire.....	44	57	92	do non élastiques.....	63	804	2,416
do autres.....	.....	.....	.....	Fouets, cravaches, etc....	68	8	.....
Savon commun.....	839	351	360	Lambrequins.....	.....	.....	165
do de castile.....	20,192	21,556	24,743	Vitraux (montres) et parties...	.....	12	1,368
do parfumé et de toilette...	3,144	1,616	2,780	Moulures dorées ou autrement ouvrées.....	39	.....	.....
Epices non moulues.....	.....	58	.....	Cannes à pêche.....	.....	.....	.....
do moulues.....	.....	165	9	Articles de ménage en bois....	19	2	92
Gingembre confit.....	.....	31	.....	Autres articles de bois.....	1,876	1,685	1,589
Alcool méthylique.....	.....	80	.....	Cadres pour portraits et photo- graphies.....	878	.....	.....
Absinthe.....	651	738	1,190	Cannes et manches de parapluie etc.....	46	170	23
Eaux de vie.....	240,616	255,346	276,868	Paniers d'osier, etc.....	182	.....	.....
Tafia et cordiaux.....	14,292	20,660	23,693	Laines-Couvertures.....	61	19	22

	1897	1898	1899		1897	1898	1899
Laines-Casimirs.....		9,795	5,967	Livres religieux et en langues			
do Draps.....	10,120	7,917	14,143	étrangères.....	19,998	19,296	12,461
do Étoffes à paletots.....	133	3,974	3,689	Livres imprimés depuis plus de			
do Tweeds.....	6,770	1,937	3,971	12 ans.....		4,035	2,800
do Feutres.....	32			Livres publiés par gouverne-			
do Flanelles.....	3,329	860	3,802	ments, corps scientifiques, re-			
do Bonnetterie et tricots...	1,720	760	3,560	ligieux, etc., non pour le com-	14	753	91
do Châles.....	105	62	204	merce.....			
do Chemises.....	6			Livres d'école.....	12,319	9,687	9,103
do Bas de laine, d'alpaca, etc.	651	350	4,026	Ouvrages techniques, etc.....		2,787	2,800
de Caleçons.....		3,625	408	Toile pour relieurs.....		142	1,228
do Filés.....	7,499	1,378	1,550	Franges d'or et d'argent.....	2,531	2,458	2,085
do Tissus de laine ou partie,				Boutons de bottines en papier			
n. s. a.....	392,775	552,217	513,508	mâché.....	42	4	197
do Étoffes à robes, doublu-				Cordes à violon.....	155	93	141
res, alpacas, orléans,				Celluloïde en feuilles, etc.....		41	
etc.....	8,040	18,257	15,238	Chronomètres et boussoles.....			41
do Corsages.....		230		Creusets.....			75
do Confections.....	2,501	23,683	11,125	Vases sacrés.....	5,822	4,040	8,137
do Couvertures de chevaux.	17			Coton brut.....		5,408	183
do Tapis Bruxelles.....	1,577	1,407	1,161	Oxydes, cobalt, étain, cuivre, etc.		82	82
do do Tapisserie.....	99	107	280	Acide borique.....	55	94	165
do Feutre pressé non recou-				do autres pour pharmacie...	842	814	
vert.....	4,340	5,513	9,974	Alun.....			
Marchandises avariées.....		136	839	Teintures d'aniline.....	7,686	10,171	
				Vanille en cosses.....		93	1,738
				Sulfate d'ammoniaque.....			684
				Borax.....	21		
				Nux vomica.....			4
				Soufre brut.....	705	254	398
				Chlorure de chaux.....		1,955	962
				Crème de tartre, cristaux.....	67,622	100,329	86,762
				Acide tartrique en cristaux.....		1,457	
				Drogueries pour teinturerie et			
				tannerie.....	82	1,045	659
				Extraits de bois de teinture, de			
				tan, etc.....	1,811	2,841	469
				Feuilles de buchu, de cigüe, de			
				séné, etc.....	2		
				Racines de gentiane, d'iris, de			
				jalap, de réglisse.....	292	252	237
				Racines médicinales, aconit, co-			
				lombo, salsepareille, valé-			
				riane, etc.....	66		85
				Bois de compèche moulu.....	215		237
				Noix de galle.....	36		
				Phosphore.....	1,741	1,032	
				Safran.....		72	49
				Sels de quinine.....	9		
				Nitrate de soude, soude causti-			
				que, cristaux, etc.....	109		15
				Chlorate de soude, bisulfate, etc.		4	4
				Sulfate de cuivre.....	88		22
				Oxide de manganèse, etc.....		3	
				Mercure.....			19
				Bleu d'outremer.....	129	129	141
				Subacétate de cuivre.....		1	129
				Sels de zinc.....	2		5
				Salpêtre.....			109
				Racines, fleurs, feuilles, écor-			
				ces, gommés, etc., à l'état na-			
				tural.....	811	271	508

Marchandises franches de droit :

Pierres meulières non montées.	1,603		1,255
Kaolin.....		1,356	
Sable.....		745	
Pierre à fusil.....	151		
do ponce.....		19	1,617
Pierres précieuses brutes.....	1,715	18,192	15,466
Diamants non montés.....	4,621		
Ecailles de tortue et autres.....	3		
Volailles de race.....			
Baleines (fanons bruts).....	67	60	
Liège.....	79		
Soies de porc.....	610	9,907	2,182
Fourrures non manufacturées,			
n. s. a.....	272	2,644	4,383
Poils, crins non ouvrés.....	1,181	977	1,083
Peaux en poil.....	47,337	144,821	135,195
Sabots et cornes.....	41		
Ivoire brut.....	247		
Laine brute.....	65,900	211,325	120,976
Fèves de cacao.....		1,056	
Chanvre brut.....			
Rotins et bambous.....	30		
Plantes exotiques et bulbes.....	989	377	1,404
Fibre du Mexique.....		417	
Feuilles de palmier.....			
Plants d'arbres fruitiers.....	333	799	5,248
Graines de betterave.....	5,297	6,348	8,804
do de carottes.....	4,169	4,487	3,957
do de navets.....	10,491	9,102	9,225
Semence de champignons.....		5	20
Blanc fixe et blanc satin.....			137
Asphalte naturel.....		17,616	
Cloches pour églises.....	6,405	128	3,892
Toile à bluter.....			563

	1897	1898	1899
Drogueries, autres n. s. a. ....	.....	1,054	1,330
Toiles pour courroies et boyaux. ....	.....	.....	.....
Filets, lignes et autres articles de pêche. ....	50	55	.....
Gravures de modes. ....	.....	.....	133
Agrafes de gants et ceilllets en métal. ....	3,494	5,709	187
Globes géographiques. ....	.....	128	.....
Bandes et doublures de chapeaux (pour fabriques). ....	872	4,032	1,187
Pluche pour chapellerie. ....	.....	433	31
Fournitures pour cartoucherie. ....	.....	.....	260
Jus de limon, brut. ....	5	.....	.....
Nitrate et acétate de plomb bruts. ....	882	1,357	2,600
Armatures de parapluies en métal, poignées, etc., douilles et non montées. ....	49	.....	14
Touches de piano, ivoire. ....	.....	1,786	309
Capuches de manille. ....	.....	.....	1,075
Tuyaux de cuivre. ....	.....	23	69
Fer blanc pour boîtes de conserves. ....	61	.....	.....
Bandages de roués en acier. ....	.....	.....	77
Papier de plomb. ....	498	.....	.....
Pièces d'acier pour scies. ....	.....	94	246
Platine en fils, barres, etc. ....	.....	322	.....
Manuscrits. ....	.....	5	.....
Médailles et objets d'art pour prix. ....	.....	11	.....
Câbles en fil de fer pour navires. ....	32	.....	.....
Fil d'acier au creuset. ....	.....	28	.....
Fil de fer galvanisé, No 9, 12 et 13. ....	.....	30	.....
Journaux et périodiques. ....	715	758	727
Peignures de laine. ....	.....	1,097	3,059
Huile d'olive et de coco pour l'industrie. ....	2,763	540	855
Emballages. ....	19	9	51
Appareils de physique pour collèges, etc. ....	1,216	2,109	1,537
Tresses d'osier, de manille, de coton, mohair, paille, etc. ....	1,752	634	1,904
Potasse caustique. ....	1,219	446	68
Chiffons. ....	501	234	1,270
Résine. ....	8	.....	.....
Caoutchouc brut. ....	710	5,695	963
do redissous et substitués, en feuilles. ....	.....	884	.....
Graines aromatiques brutes non comestibles, anis, anis étoilé, caraway, etc. ....	10	.....	472
Instruments de chirurgie. ....	.....	582	1,717
Plaques d'ivoire, scies. ....	7,550	817	.....
Préparations anatomiques. ....	636	231	38
Antitoxine. ....	3,069	4,782	3,006
Articles pour l'usage du gouverneur-général. ....	691	386	1,243
Articles pour l'usage des consuls-généraux. ....	116	.....	376
Articles pour l'usage du parlement et des ministères. ....	2,177	11,795	7,813
Armes, uniformes militaires, etc. ....	5,493	393	64
Peaux pour empaillleurs. ....	.....	20	.....
Collections de monnaie et autres. ....	155	339	9,147
Spécimens de botanique. ....	.....	484	23
Habilllements donnés pour œuvres de charité. ....	244	508	1,388
Collections de botanique pour universités, etc. ....	688	100	.....
Vaccine, pointes de. ....	.....	4	4
Modèles d'inventions. ....	70	.....	143

	1897	1898	1899
Modèles pour écoles de dessin. ....	.....	7	128
Tableaux de maîtres et copies. ....	10,669	30,965	45,110
Tableaux d'artistes canadiens. ....	150	200	1,806
Bagages d'immigrants. ....	13,121	5,134	897
Or et argent en barres et lingots. ....	.....	321	.....
Divers. ....	505	.....	.....

## REVUE COMMERCIALE

Montréal, 15 août 1900.

Après un printemps froid et sec, nous avons un été froid, mais humide. Et le Canada, qui est encore avant tout un pays agricole, arrive au moment de la moisson avec la crainte qu'il ne puisse avoir les quelques beaux jours nécessaires pour engranger la récolte dont les apparences sont si pleines de promesses. Il ne manque plus guère que cela ; mais si cela venait définitivement à manquer, tout le reste serait perdu.

Le foin a été engrangé avec un retard d'un mois sur la date moyenne de cette opération. Ce retard n'a pas été inutile à l'herbe des prairies, dont la croissance et la maturité avaient besoin de ce répit ; et si, dans quelques champs, le foin a été fauché trop mûr, ailleurs, il n'a subi aucune détérioration de ce genre. Mais il a été très difficile de l'entrer sec ; il a fallu nécessairement abrégé la période de séchage sur le champ et il en est résulté qu'une partie, au moins, a été engrangée trop humide et s'échauffe dans les meules. Comme quantité, le rendement a été en général au dessus de la moyenne ; comme qualité, il laisse beaucoup à désirer. Les prix vont, par conséquent, avoir de plus larges variations. Le foin No 1 atteindra sans doute des prix élevés, mais les Nos 3 et mélangés devront se vendre à bon marché. Actuellement on ne vend encore que du foin de 1899, pour l'exportation et la demande de l'étranger est bonne, mais les frets très élevés paralysent les affaires.

Après la récolte du foin vient, dans l'ordre chronologique, celle de l'orge. La spécialité de l'orge canadienne aux Etats-Unis, c'était sa belle couleur dorée, qui permet d'en faire de la bière blonde et pâle. Les premiers échantillons, cette année, laissent beaucoup à désirer au point de vue de la couleur.

L'avoine mûrit rapidement et certains champs sont déjà assez avancés pour inviter la moissonneuse. Les apparences de ce grain sont splendides. Seulement, le sol est trop détremé pour que l'on puisse se servir aisément de la machine, dont les roues pesantes s'enfonceraient à de grandes profondeurs. On risque aussi d'avoir de l'avoine humide et qui s'échauffe.

Le blé, dans l'Ontario, a fait des progrès sensibles. Dans le Manitoba et les Territoires, on s'attend maintenant à un rendement de 8 à 9 hectolitres à l'hectare, ce qui donnerait à peu près la moitié de la récolte de 1899, soit 18 millions de minots (bushels). Quoique l'on ait déjà commencé la moisson dans les terres légères, on ne saurait encore juger du gros de la récolte d'après les quelques échantillons reçus. On craint de l'irrégula-

rité dans la maturation, ce qui donnerait un grain de qualité trop mélangée pour donner des farines types égales à celles de la récolte dernière.

Sur les 18 millions de bushels en perspective, on calcule qu'il y aura peut-être de 6 à 8 millions de blé exportable; et comme nous l'avons dit antérieurement, il est probable que nos grands minotiers vont mettre la main sur cette petite quantité disponible et ne la laisseront sortir que sous forme de farines. Le prix coté à Fort William, pour le No 1 dur de Manitoba, est aujourd'hui de 77 cents le minot, ce qui représente 87 cents au port de mer, soit 16 fr. 53 les 100 kilos, pour le blé de 1899. Il n'y a pas encore de cote pour le blé nouveau.

En blé roux d'Ontario, la cote nominale est de 70 à 72 cents pris sur place, ou environ 14 fr. 25 les 100 kilos f. a. b. Montréal.

L'avoine blanche canadienne No 2 est cotée 30½ cents le minot de 34 lbs à flot Montréal, soit 10 fr. 18 les 100 kilos. Le sarrasin n'est pas coté, en l'absence de stock. Les pois secs No 2 valent nominale 13 fr. 30 les 100 kilos f. a. b. Montréal. Tous ces prix sont pour la récolte de 1899.

Les farines ont baissé de 40 cents par baril depuis un mois, par suite de l'amélioration de la perspective de la récolte. On vend aujourd'hui les meilleures farines de blé dur de Manitoba (patentes) \$4.50 le baril de 196 livres net, et les fortes pour boulangers \$4.20.

Le commerce de bois est toujours un peu gêné par le coût élevé du fret sur l'Angleterre; on croit maintenant qu'une partie assez importante du stock disponible devra hiverner au Canada, et comme on se prépare à de très larges opérations de coupe cet hiver, on prévoit un marché plus encombré et des prix plus faibles pour le printemps prochain. Le marché de la pâte de bois reste actif et très ferme.

Les peaux vertes sont faibles, quoique nous n'ayons pas à constater de baisse sur les prix cotés le mois dernier: 8 cents la livre pour No 1 à la boucherie.

Les laines canadiennes n'ont pas de débouché à l'extérieur et reviennent vers les prix antérieurs à l'excitation de l'année dernière. On offre aux éleveurs pour toison de 15½ à 16 cents la livre; et les laines arrachées, larcés à dos valent de 16 à 17 cents.

L'exportation du bétail est en diminution; le marché anglais a faibli et les frets étant toujours très élevés, les exportateurs sont peu disposés à perdre leur argent pour le seul bénéfice des armateurs. Il n'y a en conséquence que ceux dont le fret est engagé d'avance et qui doivent le payer quand même, qui expédient et tâchent de se compenser en baissant les prix d'achat ici. Les bœufs de choix font de 4½ à 5 cents la livre, les moutons de 3½ à 3¾ cents.

## REVUE FINANCIÈRE

La Banque Provinciale du Canada, qui a pris la suite des affaires de la Banque Jacques Cartier, a un capital d'un million de dollars, dont 750,000 dollars sont souscrits; le reste du capital sera pro-

bablement souscrit avant un an. Son conseil d'administration renferme des personnalités très haut cotées dans le monde financier canadien. Elle a pour directeur M. Tancred Bienvenue, qui remplissait les mêmes fonctions à la Banque Jacques Cartier.

On a cherché, dans l'organisation de cette banque nouvelle, à se rapprocher autant que possible de l'organisation française. Ainsi, on a nommé un censeur choisi parmi les gens d'affaires les plus compétents; on a séparé la comptabilité des petits dépôts d'épargne de celle des dépôts commerciaux. Les dépôts d'épargne doivent être placés en valeurs de tout repos réalisables à demande, et un conseil de surveillance a été établi pour contrôler la gestion de ces fonds. Nous suivrons avec intérêt les progrès de cette institution.

Le taux d'escompte aux banques pour le papier de tout repos est de 6 p.c.; les avances sur titres, remboursables à demande, portent intérêt à 5½ p.c. Les prêts hypothécaires varient entre 4½ et 6 p.c. suivant importance et garantie.

Le change sur Londres, au comptoir des banques, est coté: 60 jours, de 9 à 9½ de prime; vue, de 9½ à 10 de prime; transferts, par câble, 10 de prime; chèques sur New-York, de ¼ à ½ p.c. de prime; chèques sur Paris, de 5 fr. 16 à 5 fr. 18.

## TEMPERATURE DU MOIS DE JUILLET 1900

Relevée par MM. Hearn et Harrison, opticiens, à Montréal, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.

Juillet				Juillet				
Date	Fahrenheit	Centigrade	Date	Fahrenheit	Centigrade	Date	Fahrenheit	Centigrade
1	0	0	17	73	65	23	18.5	
2	72	52	18	78	66	26	19	
3	68	56	19	80	59	27	15	
4	80	62	20	82	60	28	16	
5	70	54	21	84	64	29	18	
6	64	60	22	82	66	28	19	
7	82	58	23	82	62	28	17	
8	77	59	24	81	67	27.5	19.5	
9	68	60	25	73	65	23	18.5	
10	73	57	26	75	57	24	14	
11	70	58	27	73	55	23	13	
12	74	62	28	78	54	26	22.5	
13	76	58	29	83	58	31.5	14.5	
14	75	57	30	80	60	27	16	
15	80	62	31	82	60	28	16	
16	80	68						

## Hotel Richelieu

(PLAN EUROPÉEN)

Rue St-Vincent, Montreal

Situé à proximité du débarcadère des bateaux transatlantiques et des gares de chemins de fer.

rendez-vous des touristes et des voyageurs de commerce français.

Prix Modérés.

Cuisine et Service Français.

L. A. COTÉ,

Propriétaire

## AVIS AUX MEMBRES ADHÉRENTS

Les cotisations courent du 1er janvier au 31 décembre et sont dues pour l'année entière, si ce n'est pour les présentations faites dans le dernier trimestre de l'année. Dans ce cas le paiement de la cotisation est reporté à l'année suivante.

Les membres adhérents de cette Chambre de Commerce reçoivent gratuitement le BULLETIN MENSUEL.

Nous fournissons des renseignements gratuits sur la clientèle et des informations de toutes sortes à nos membres adhérents ; nous insérons gratuitement les demandes d'agents de tout commerçant français.

Toute maison établie en France, toute maison Française établie à l'étranger peut adhérer à notre Chambre. Il suffit d'en faire la demande et de payer la cotisation qui est de 25 francs par année.

Une fois l'adhésion accordée, on fait partie de notre Compagnie tant qu'on ne donne pas sa démission et, si cette démission parvient après la fin du mois de janvier, la cotisation de l'année commencée est due en entier.

## Petit Courrier

### DEMANDES D'AGENTS

M. L. Leguay, 3 rue des Remparts-d'Ainay, à Lyon, demande un représentant au Canada pour la vente de ses soieries.

M. L. Israël ancien négociant exportateur, 9 Place des Ternes, à Paris, désire entrer en relations avec agents canadiens pour leur faire obtenir la représentation de maisons françaises.

Le journal *Le Bois*, 26 rue Caumartin à Paris, demande des correspondants pouvant livrer des bois en France.

M. A. Couspeire, 8 rue Drouot à Paris, demande la représentation pour la France d'une bonne maison canadienne pour la vente de madriers d'épinette.

M. Victor Guédé, pelleteries et fourrures, 9 rue Baillif, à Paris, désire entrer en relations avec des maisons du Canada pour la consignation ou la représentation de tous articles de pelleteries brutes ou apprêtées pouvant s'employer en fourrures. Références sur demande.

MM. Chemineaud Frères, à Jarnac-Cognac, eaux-de-vie.

Debouchaud et Cie, à Nersac (Charente), fabrique de feutres en tous genres pour papeteries.

M. Paul Garnaud, spécialité de vins fins de Bordeaux et vieilles eaux-de-vie de Cognac à Gondeville St-Même sur Cognac (Charente) France.

M. Martin Boussuge, fils, de Narbonne, demande agent pour vendre ses vins au Canada.

La maison A. Magnier & Cie., de Blanzac-sur-Cognac, demande un représentant pour la vente au Canada de ses eaux-de-vie.

MM. Charles Polack et Fils, à Dijon, propriétaires de grands crus de Bourgogne.

M. J. Bellanger, de Laval (Mayenne), manufacturier de tissus de coutil en tous genres.

A. Carpentier & Cie, vins et spiritueux, à Caudéran, près Bordeaux.

Mme Veuve A. Fieux, grands vins mousseux. Lons-le-Saunier (Jura).

M. G. Soullier, 122 avenue de Neuilly à Neuilly-sur-Seine, sollicite représentation de maisons canadiennes désireuses de traiter des affaires sur le marché de Paris.

# ROBERT MAISON DE FINANCE

180 rue ST-JACQUES  
Edifice de la Banque d'Epargnes  
MONTREAL

Cette maison fait une spécialité de placements sur propriétés religieuses et institutions publiques, au Canada et dans tous les Etats-Unis : Evêchés, universités, collèges, couvents, hôpitaux. Aussi sur obligations ordinaires et amortissables, de chemins de fer, tramways électriques, municipalités scolaires, sociétés industrielles, etc.

PLACEMENTS.—Le fondateur de la maison, M. ANTOINE ROBERT, donne personnellement toute son attention aux placements pour ses clients européens.

La maison Marchand-Duvigneau et Cie, rue du Pont de la Mousque, 32, à Bordeaux, demande à représenter sur la place de Bordeaux des maisons canadiennes se livrant à l'exportation.

Henri Darviot, vins de Bourgogne. Beaune (Côte d'Or).

M. Alfred Lequeux, vins de Champagne. Châlons-sur-Marne (Marne).

G. Bonhomme & Cie., à Cognac, (Charente), eaux-de-vie.

MM. P. Pignol, père et fils, 8 rue du Treuil à St-Etienne (Loire), manufacturiers spécialistes de rubans velours unis et envers satin, noirs et couleurs—maison fondée en 1856—demandent dans chaque principale ville du Canada des agents à la commission, représentant déjà des maisons pour la vente d'articles qui s'adressent à la même clientèle de mode.

L. de Guinefolaud. Eau-de-vie de Cognac et fines. Champagne à Angoulême (Charente).

G. Ranson & Cie, à Jarnac (Charente), vieilles eaux-de-vie de Cognac.

M. P. Bourson, 5 rue St-Joseph à Paris, demande agent pour tout le Canada pour la vente des soieries et rubans de Lyon.

### OFFRES D'AGENTS OU MAISONS

M. Pascal Garcin, 1 rue de l'Abbé de l'Epée à Marseille, se chargerait de l'agence, pour la France, de bonnes maisons canadiennes.

M. A. Boivin, représentant de grandes maisons et fabriques européennes, se chargerait de l'agence, pour l'Amérique du Sud, d'une bonne maison canadienne.

L'adresse de M. A. Boivin est : Calle Independencia 1778 à Buenos-Ayres (République Argentine).

M. Jules Pony, 1632 rue Ste-Catherine, à Montréal, demande la représentation de librairies françaises et belges pour le Canada.

M. A. Weissenthanner, 168 rue St-Maur à Paris (succursale à New-York) demande l'agence de maisons canadiennes.

M. H. Sonolet, 2 Cité Paradis à Paris, France, désire entrer en relations avec des négociants, propriétaires ou exportateurs de rondins de sapin blanc (white spruce).

MM. Pector et Ducout, jne, 3 rue Rossini, Paris, France, sollicitent la consignation ou la représentation, pour la vente en France, de produits canadiens manufacturés ou non.

M. Emmanuel Coste, 14 rue Ausone à Bordeaux, demande à représenter en France maisons canadiennes exportant pommes évaporées, haricots, pois ronds, homards et saumons en conserves, viandes salées et œufs de poisson. Références fournies sur demande.

# LA PRESSE,

cette avant-courrière du progrès en toutes choses, dans le domaine des idées, dans

celui des arts, des rapports internationaux, du commerce et de l'industrie, a pour point d'honneur de toujours donner l'exemple dans le domaine du journalisme canadien.

L'année 1898 marquera dans l'histoire de LA PRESSE. En effet : sa circulation a atteint le point le plus élevé depuis sa fondation, plus de 66,500 copies imprimées et vendues, lues chaque jour par au delà de cent cinquante mille personnes.

C'est grâce à son système d'information parfait sous tous les rapports que LA PRESSE est parvenue à atteindre cette énorme circulation, plus forte que celle de n'importe quel autre journal français ou anglais du Canada.

La publicité dans LA PRESSE est reconnue partout comme la meilleure, parce qu'elle s'adresse à la classe qui achète. Le passé est un sûr garant pour l'avenir. Les annonceurs de LA PRESSE continuent à annoncer dans LA PRESSE, parce qu'ils en retirent des bénéfices sans cesse grandissants.

## LA PRESSE MONTREAL.

N. LACROIX,  
10 rue de Rome,  
Paris.

A. de WYNTER,  
23 Haymarket  
Londres, Angl.